

L'IMPARTIAL

Union fait la Force

LA CIE. DE PUB. DE L'IMPARTIAL, PROPRIETAIRE.

G. BUOTE, RÉDACTEUR. F. J. BUOTE, GÉRANT

VOL. 1. NO. 15.

TIGNISH, ILE du PRINCE EDOUARD, JEUDI LE 9 MAI 1901.

8 ANNEE.

- A MECHE D'OR -

ooooooooxxxxxxxxoooo

(suite de la 2me page.)

DEUXIEME PARTIE

12

[suite.]

— Pardon ! Je vous arrête là ! Cette satisfaction, je ne l'ai pas. Je m'aperçois, plus que jamais, au contraire, que j'ignore tout de vous : vous m'avez fait croire que vous ne consentiez à épouser M. Fourmont, que pour mettre la main sur sa fortune : pourquoi, au moment où vous allez être riche, consentez-vous à parler encore de mariage à ce vieillard ridicule ? Ainsi, vous m'avez bien trompé ; il y a encore un secret que vous ne m'avez pas dit : et je vois bien que je ne suis qu'un instrument entre vos mains !

Angéline répondit avec le plus grand calme :

— Tenez, mon ami, dominez une bonne fois votre jalousie, ou nous ne pourrions plus nous entendre. Je serais forcée de me séparer de vous ! Je ne vous ai jamais parlé d'amour, parce qu'il n'y en a pas en moi. Je méprise ce notaire, je hais sa fille parce qu'elle aime Claude Garancier, parce que je hais tous ces Garancier et ces Morain : je veux la ruine et le malheur de tous ces gens-là !..... Le hasard m'a déjà aidé..... tant mieux !

Elle prononça ces derniers mots d'une voix si farouche, que Brigard frissonna.

— Maintenant, reprit elle, raisonnons tranquillement, au lieu de perdre notre temps en querelles inutiles. Vous m'avez dit, tout à l'heure, que j'allais être riche..... Est-ce à propos de ces malheureux cinq cent mille francs que vous parlez ?

— Non, dit Brigard, avec un sourire philosophique, je sais qu'une pareille somme durerait à peine quelques années, entre vos mains ; il vous faut des millions.....

— Aussi, n'ai-je pas envie d'abandonner ceux du père Fourmont ! Il m'aime tant, ce bonhomme..... que mon amour le tuera en quelques semaines, ajouta-t-elle avec un mauvais sourire.

Brigard répliqua, en haussant les épaules :

— Vous n'avez pas besoin de songer à cela, ma chère. Tuer les gens, cela peut devenir dangereux, malgré la maladresse de la police ! Que penseriez-vous d'une belle somme de deux millions, qui tomberait dans votre poche, au lieu de ces cinq cent mille francs que vous méprisez ?

— Comment cela ?

— Permettez-moi, ma belle amie, de remonter un peu en arrière. Nous avons envoyé, à votre oncle de Baltimore, des renseignements tels, sur vous et sur votre famille, qu'il nous semblait impossible que vous ne fussiez pas son héritière ; c'est moi-même qui avais écrit la lettre, et je vous jure que j'ai

été bien étonné quand j'ai appris, ce matin, que vous étiez désavantagée, au profit de votre cousin. C'est un hasard malheureux ; mais voilà tout. Heureusement, un autre hasard a corrigé les sottises de celui-là. Le hasard est notre maître à tous ; car, tandis que je me désespérais devant cette perte de quinze cent mille francs, tandis que vous alliez vous promener à Asnières avec mademoiselle Julienne, il se passait, rue de Rome, un drame, assez mystérieux au point de vue de la justice, mais très clair en ceci, c'est qu'il vous fait millionnaire !

Et Brigard fixa un regard si perçant sur Angéline, qu'elle trembla de nouveau.

— Que voulez-vous dire ? balbutia-t-elle.

Je veux dire, ma chère amie, que mademoiselle Garancier vous a rendu un fameux service aujourd'hui.

Comme Angéline faisait un geste d'effroi, il dit d'un ton gouaillier :

Je vous prie de m'excuser, ma chère, si je vous ai blessée ; mais je ne pense pas à la mort du commandant Morain, vous cause une grande douleur, pas plus que l'arrestation de son fils ! Les aimeriez-vous au lieu de les haïr ?

Angéline se passa les mains sur le visage, et se secoua brusquement, comme pour chasser un souvenir ou une vision. Et elle dit, d'une voix troublée :

J'ai beau être forte, je ne puis m'empêcher de me rappeler que j'ai vécu longtemps dans cet appartement. Vous devez comprendre que mon système nerveux est un peu surexcité, ce soir. Continuez, je vous prie.....

Je répète donc que mademoiselle Garancier vous a rendu un fameux service, ce soir. Elle.. ou la personne qui a tué le commandant ; car vous n'ignorez pas, je pense, que Thérèse Garancier proteste énergiquement de sa innocence ?

Qu'importe, puisqu'on l'a arrêtée ? D'ailleurs, cette meche de cheveux dorés n'est-elle pas une preuve accablante contre elle ?

Je ne demande qu'à le croire, dit Brigard, avec son mauvais rire. Ce qui est bien certain, c'est que le commandant est mort, et qu'on va accuser Thérèse Garancier et son frère Claude. En admettant que Claude et Thérèse parviennent à établir leur innocence, l'accusation n'en restera pas moins debout contre Serge Morain ; puisque lui, a été pris en flagrant délit, le couteau à la main ! C'est ici, ma chère Angéline, que la connaissance de la loi va nous être utile. Naturellement, vous allez toucher sans tarder votre part d'héritage, soit cinq cent mille francs. Restent les quinze cent mille francs... Une jolie somme !

— Dont mon cousin hérite.....
— Pas du tout. La loi est formelle à cet égard.

— Quelle loi ?

— La loi de l'indignité. En matière de droit, on donne le nom d'indigne "à celui qui est privé d'une succession ou d'une libéralité à lui faite, pour avoir manqué à un devoir essentiel envers celui à qui il doit succéder, ou qui lui a fait une donation. Et, d'après le code, est déclaré indigne celui qui est condamné pour avoir donné ou tenté de donner la mort au défunt." Commencez-vous à devenir, ma belle amie ?

— Oui, fit Angéline, avec un mouvement de joie cruelle.

— Votre cousin Serge, étant sous le coup d'une accusation de parricide, ne sera naturellement pas mis en possession de la succession de son père. Les quinze cent mille francs resteront momentanément entre les mains de Me Fourmont. On jugera votre cousin dans deux ou trois mois, on le condamnera ; et, en même temps, le tribunal prononcera contre lui l'indignité. Et alors, comme vous êtes la plus proche parente du commandant et de son fils.....

c'est vous, vous seule, qui bénéficierez de l'héritage total ! soit deux millions.

Brigard s'arrêta et contempla, avec un sourire de triomphe, celle qu'il avait sa belle amie. Angéline s'était étendue, de nouveau, sur son divan ; et, les yeux au plafond, elle réfléchissait. Elle murmura :

— Voilà une loi remarquablement faite !

— Et à laquelle vous n'aviez pas songé, vous qui cependant avez voulu lire le Code, et qui connaissez si bien les articles de donation !

— Ou ne songe pas à tout.

— Et maintenant, croyez-vous qu'il soit nécessaire de compliquer votre situation, qui devient si brillante, par l'amour de ce notaire ?

— Oui, mon ami, c'est une autre affaire, répliqua la jeune femme, sans cesser d'examiner le satin orange de son plafond. Les deux millions de l'oncle de Baltimore seront fort bons à recevoir ; et les quatre millions et demi amassés par Me Fourmont, ajoutés aux deux autres, feront six millions et demi. Cela, c'est une fortune... convenable, digne de moi. Mais, il y a une chose à laquelle vous ne songez pas, vous qui prétendez songer à tout, c'est que Serge Morain proteste hautement de son innocence, lui aussi !

— Peronne ne le croira.

— On a vu plus fort que cela. Il faut donc admettre la possibilité d'un acquittement de mon cousin ; ce n'est pas probable, mais il faut tout prévoir. Cette année, où on arrête si difficilement les assassins, on a vu deux innocents jetés en prison : et on les y a maintenus plusieurs semaines ; on avait prouvé surabondamment leur culpabilité... Et, au beau jour, on a été forcé de les relâcher, parce qu'on avait trouvé des preuves non moins surabondantes de leur

suite à la 8e page.)

J. H. Myrick & Co

Importers and Dealers in

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fitting

Supplies

AT TIGNISH and

ALBERTON

We have just

opened a full and complete stock of

NEW GOODS.

We are prepared

to supply the wants of the farmer, fisherman and mechanic.

We invite intending purchasers to give us a call, and they will find we can meet all competitors, and save to them the trouble and expense of going to Summerside or Charlottetown.

Dr. Murphy

PHYSICIAN AND SURGEON
First Prize Graduate New York University

TIGNISH, P. E. I.

J. DOIRON, M.D.

GRADUÉ DE LAVAL DE MONTREAL.

Tignish..... I. P. E.

Carte Professionnelle

Arsenault & McKenzie

AVOCATS, &c.

(Récemment chez Charles Russell et Cie., Londres)

BUREAUX :

Summerside et Charlottetown

Aubin E. Arsenault, S' Side.

H. R. Mackenzie, Ch' Town.

ARGENT A PRETER

A. A. McLean, K. C.

Attorney at Law

BROWN'S BLOCK, CH'TOWN

Money to loan at low rates.

CARD

DR. H. L. DICKEY,

Late Clinical Assistant at Royal London Ophthalmic Hospital, Moorfields, and Central London Throat & Ear Hospital

SPECIALIST—EYE, EAR, NOSE AND THROAT

Office—Cameron Block.
Residence—Richmond St. West
Office Hours—9 30 a. m. to 1 p. m., to 4 p. m. Evenings by appointment.
Eyes tested and fitted with Glasses

McDONALD & MARTIN

AVOCATS NOTAIRES, ETC ETC

Argent a Preter

Bureau { Browns' Block Ch'town
Gaffney's B'd'g S' Side

School & College BOOKS

Of all kinds

ALWAYS ON HAND

CHAS. J. MITCHELL

144 Queen St. Charlottetown

Opp. Prowse Bros. P. E. I.

Mail orders receive prompt attention.

Agents for the Perry Pictures

J. E. WYATT,

SUCCESSEUR DE HODGSON & WYATT

AVOCAT, NOTAIRE, ETC

Solliciteur pour les Nova Scotia et Summerside Banks

— ARGENT A PRETER. —

Bureau : Au dessous de Clifton House.

SUMMERSIDE P. E. I.

Hotel Bernard

—x—

This house is thoroughly fitted up & within 2 minutes walk from depot it is conducted on first class principles, every attention being given to the comfort of guests.

Terms are reasonable

Theo. Bernard

Tignish

Pror

Oct 12-6m.

for acceptable ideas. State if patented. THE PATENT RECORD, Baltimore, Md. subscription price of the Patent Record & ...